











Dans toute la Suisse 20,000 agents recenseurs vont être en tournée la semaine qui vient

Le bureau fédéral de statistique nous écrit : Au cours des jours prochains, toutes les maisons de la Suisse, jusqu'à la dernière, ainsi que tous les domaines agricoles, les ateliers industriels, les locaux de vente et les exploitations quelconques, jusqu'à la plus minime, vont être visités par l'un ou l'autre des quelque vingt mille citoyens qui accompliront leur tâche d'agents recenseurs.

Toute méfiance à l'égard d'une enquête statistique de ce genre serait parfaitement injustifiée. L'ordonnance du Conseil fédéral réglant l'exécution de ce recensement interdit tout usage abusif des renseignements obtenus au moyen de cette enquête — par exemple en vue du calcul de l'impôt, ou pour tout autre but étranger à la statistique.

Opération d'intérêt national Mainte personne se posera sans doute la question : « Pourquoi fait-on un recensement fédéral des entreprises ? » On se tromperait grandement si l'on supposait que l'idée de procéder à un nouveau recensement des entreprises a pris naissance et s'est développée dans quelque bureau.

Une automobile enfonce une vitrine à la rue de la Place d'Armes Cette nuit, à minuit vingt, une automobile, occupée par six jeunes gens de Saint-Blaise, circulant à la rue de la Place d'Armes, en direction de la poste, est montée sur le trottoir gauche, à la suite d'un dérapage et a enfoncé une vitrine du magasin DuBois-Jeanrenaud.

LE LOCLE Un sous-officier français se noie au Saut-du-Doubs (c) Dimanche, à 15 h. 30, un sous-officier de l'armée française, âgé de 28 ans, qui faisait de la varappe accompagné de quelques camarades le long des rochers bordant la chute du Doubs, a soudain glissé et a été précipité dans les eaux tourbillonnantes de la chute, sous les regards effrayés de nombreux promeneurs.

Militaires Cours de répétition Abonnez-vous à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » pour la durée du cours, au prix de UN FRANC

Le paiement peut être effectué en timbres-poste ou versé à notre compte de chèques postaux IV 178, en indiquant les nom, prénoms et incorporation exacts.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

La XIXme fête des musiques militaires neuchâteloises

Il n'est pas un spectateur de cette fête si réussie qui n'ait regretté — hier — la rareté de telles manifestations qui soulignent si joliment le caractère de notre ville.

Après un dîner sans histoire — parce que réussi — nos hôtes donneront un grand concert dont chaque morceau souleva des tempêtes d'applaudissements. Tour à tour, la Musique militaire de Colombier, sous la direction de M. Paul Jaquillard, les Armes-Réunies de la Chaux-de-Fonds, sous la direction de son nouveau chef, M. Daniel Péron, la Musique militaire du Locle, sous la direction de M. Gaston Reuille, et la musique militaire de Neuchâtel, sous la direction de M. Georges Duquesne, se firent entendre dans un programme soigneusement préparé.

Une fillette de deux ans tombe d'une fenêtre et se tue Un navrant accident est survenu, samedi matin, à la rue Louis-Favre, provoquant une émotion bien compréhensible chez ceux qui en furent les témoins impuissants.

Une automobile enfonce une vitrine à la rue de la Place d'Armes Cette nuit, à minuit vingt, une automobile, occupée par six jeunes gens de Saint-Blaise, circulant à la rue de la Place d'Armes, en direction de la poste, est montée sur le trottoir gauche, à la suite d'un dérapage et a enfoncé une vitrine du magasin DuBois-Jeanrenaud.

AUX MONTAGNES LE LOCLE Un sous-officier français se noie au Saut-du-Doubs (c) Dimanche, à 15 h. 30, un sous-officier de l'armée française, âgé de 28 ans, qui faisait de la varappe accompagné de quelques camarades le long des rochers bordant la chute du Doubs, a soudain glissé et a été précipité dans les eaux tourbillonnantes de la chute, sous les regards effrayés de nombreux promeneurs.

Militaires Cours de répétition Abonnez-vous à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » pour la durée du cours, au prix de UN FRANC

Le paiement peut être effectué en timbres-poste ou versé à notre compte de chèques postaux IV 178, en indiquant les nom, prénoms et incorporation exacts.

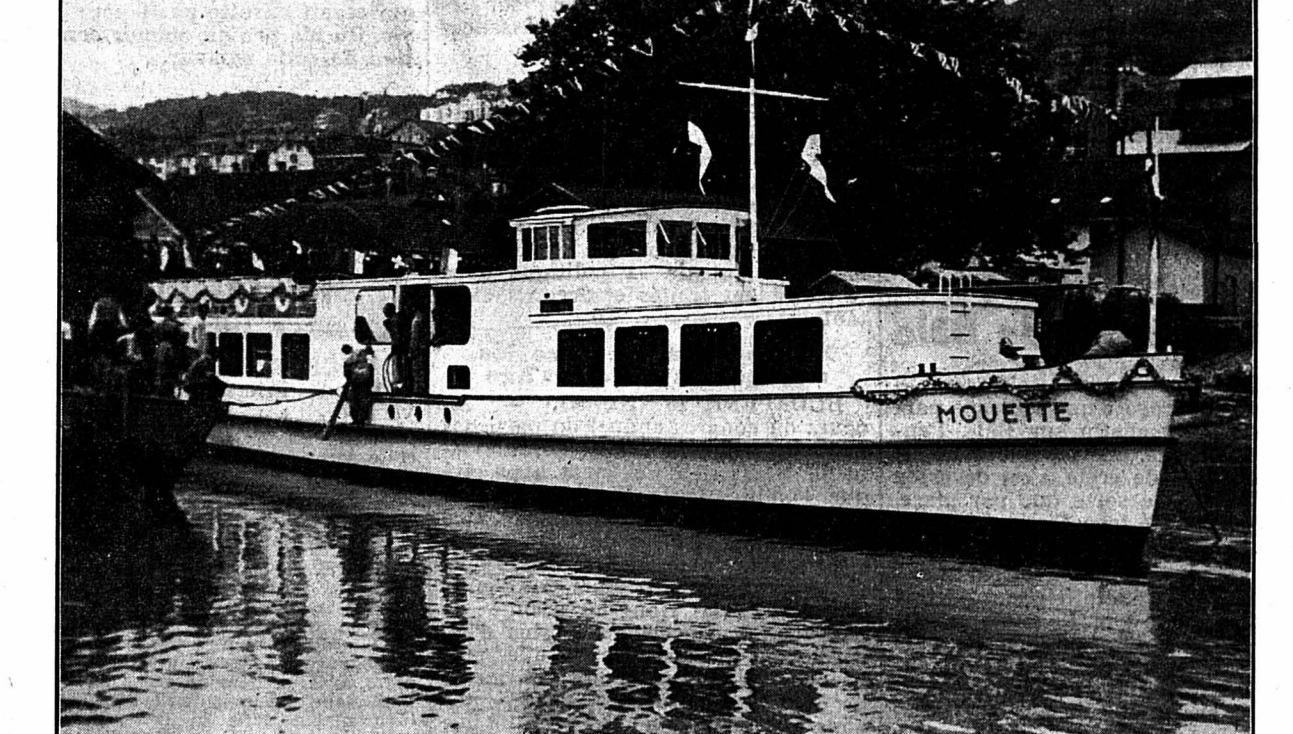
Au chantier de la Société de navigation

LE BAPTÊME DE LA « MOUETTE »

Les Neuchâtelois, qui ont suivi avec curiosité les diverses étapes de la réorganisation de notre société de navigation, étaient venus nombreux samedi après-midi, pour assister au baptême de la « Mouette ».

du monde, sert au baptême des embarcations qu'elles soient. Hélas ! la bouteille ne se brisa point. Le verre en était-il trop épais ? Ou les jeunes forces de la marraine étaient-elles insuffisantes ?

favoriser une maison du pays... ; en outre, toutes les entreprises suisses spécialisées étaient à ce point surchargées de travail qu'il eût été impossible d'obtenir les deux bateaux dans les délais qui avaient été fixés.



La « Mouette » après la cérémonie du lancement.

semble-t-il, pour qu'on associe à leur inauguration au moins une modeste fanfare. Ceci dit, constatons la parfaite réussite de cette petite fête qui, le beau temps aidant, se déroula selon le programme prévu.

conviés à faire une promenade sur le « Cygne » qui, depuis son inauguration en juin dernier, jouit d'une telle vogue que l'on n'a pu, encore, le soumettre à un horaire régulier, toutes ses courses étant des excursions spéciales organisées par des sociétés ou des groupements.

C'est là un vœu auquel nous nous associons. Les deux bateaux dont notre Société de navigation vient de s'enrichir, et qui unissent le confort à la rapidité, doivent être pour tous les habitants de notre région — avant de l'être pour les étrangers — une occasion nouvelle de connaître mieux ces deux incomparables joyaux que sont le lac de Neuchâtel et celui de Morat. (g)

RÉGION DES LACS

ESTAVAYER En jouant avec des allumettes (c) Samedi matin, vers 10 heures, un commencement d'incendie éclatait au galetas d'une maison d'habitation sise à la rue de la Rochette. Immédiatement avisés, les pompiers n'eurent pas à intervenir, car le feu fut éteint par des voisins diligents.

LA NEUVEVILLE Les costumes

(c) Samedi matin, la gare avait un aspect pittoresque inaccoutumé. Le contingent des costumes de Cerlier et de la Neuveville y attendait le train de 7 h. 14 pour se rendre à Zurich à la Fête des costumes suisses.

VAL-DE-TRAVERS

L'activité de l'A.D.E.V. Le rapport insiste sur l'urgence à résoudre le problème du Franco-suisse (sp) Les membres de l'Association pour le développement économique du Val-de-Travers viennent de recevoir le rapport présidentiel dû à la plume de M. René Dornier, avocat.

BIENNE Collision de trams

(c) Sur la place de la Gare, dimanche matin, une voiture de tramway en manœuvre est entrée en collision avec une motrice de la ligne 1. Sous la violence du choc, les vitres des deux véhicules volèrent en éclats.

VAL-DE-RUZ

GENEVEYS-SUR-COFFRANE Cours de jeunes tireurs (c) Après un intervalle de plusieurs années, notre section a organisé un cours de jeunes tireurs. Ces dix-huit jeunes gens ont tous atteint le minimum réglementaire.

VAL-DE-TRAVERS

L'activité de l'A.D.E.V. Le rapport insiste sur l'urgence à résoudre le problème du Franco-suisse (sp) Les membres de l'Association pour le développement économique du Val-de-Travers viennent de recevoir le rapport présidentiel dû à la plume de M. René Dornier, avocat.

Repose en paix, fille chérie, tes souffrances sont passées.

Madame et Monsieur Charles Marchand-Bachmann et leurs enfants ; Monsieur et Madame Paul Marchand-Jaquet, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Michel Volentik-Marchand et leur petit Michel, à la Chaux-de-Fonds ; Madame et Monsieur Gottfried Kaiser-Bachmann et leurs enfants, à Saint-Blaise, Hauterive, Neuchâtel, Boudry et Villars ; Madame veuve Louis Bachmann et ses fils, à Saint-Blaise, ainsi que les familles parentes et alliées,

Blanche MARCHAND

que Dieu a reprise à Lui, samedi 19 août, après une longue maladie, dans sa 31me année. La Chaux-de-Fonds, le 19 août 1939.

Monsieur Jules Poyet, à Yverdon ; Monsieur Armand Poyet, à Yverdon ; Madame et Monsieur Imre Molnár, à Budapest ; Mademoiselle Béril Poyet, à Yverdon ; Mademoiselle Gisèle Monnier, sa petite-fille, à Yverdon ; Madame et Monsieur Gaston Langel, à Bienne ; Madame et Monsieur Henri Farron et leurs enfants, Josette, Ives et Ariane, à Tavannes ; Monsieur Edouard Bolle, à Londres, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Jules POYET

née Lucia BOLLE leur chère épouse, bien-aimée maman, grand'maman, sœur, belle-mère et parente, enlevée à leur tendre affection après une pénible maladie, le 19 août 1939.

Monsieur Armand Lambelet, aux Verrières et Neuchâtel ; Mademoiselle Cécile Lambelet, aux Verrières et Neuchâtel ; Madame veuve Marie Sancey, aux Verrières ; Madame veuve Alfred Lambelet, à Peseux ; Monsieur et Madame Louis Lambelet et leurs enfants, à Bâle ; Monsieur et Madame Armand Lambelet et leurs enfants, à Lausanne, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Amélie LAMBELET

leur chère sœur, tante, grand'tante et parente, survenue le 19 août 1939, dans sa 79me année, après une courte maladie. Les Verrières, Vy-Renaud 126, 19 août 1939.

Monsieur et Madame Max Rebetez-Apothéoz et famille ont le chagrin d'annoncer le décès accidentel de leur chère petite Ruth REBETEZ dans son 22me mois. Neuchâtel, le 20 août 1939. Culte pour la famille le 21 août, à 12 h. 30. Domicile : rue Louis-Favre 19. L'ensevelissement a lieu sans suite. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Observatoire de Neuchâtel

Table with columns for date (Août 15-20) and temperature (Température, Moyenne, Min., Max., Baromètre, Vent dominant, Etat du ciel). Includes a small bar chart for temperature.